



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Mardi 18 Mai 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Convocation :

12 Mai 2021

Affichage convocation :

12 Mai 2021

L'an deux mille vingt et un

Le dix-huit Mai à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, ROYER Mathieu.

Absents excusés : LAMOTTE Marie Thérèse ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAILLOT Mathieu ayant donné pouvoir à ROYER Mathieu, GOGIEN Florence ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie.

Mme BOURSON Marie-Charlotte a été élue secrétaire.

Ajout de deux points à l'ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.

Lors de la réunion du Mardi 18 Mai 2021, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Permanences des bureaux de vote des élections départementales et régionales
- Tarif pour le concours de pêche
- Étude de devis pour la pose d'une alarme
- Appel d'offres relatif à la construction de deux maisons jumelées
- Travaux Rue Saint Loup
- Devis pour des bornes à incendie
- Informations diverses

Le Maire,
Jean-Marie CASTEX

Conseil Municipal

Mardi 18 Mai 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un

Le dix-huit Mai à vingt heures

Convocation :

12 Mai 2021

Affichage convocation :

12 Mai 2021

Le Conseil Municipal de la commune,

régulièrement convoqué, s'est réuni

au nombre prescrit par la loi,

dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, ROYER Mathieu.

Absents excusés : LAMOTTE Marie Thérèse ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAILLOT Mathieu ayant donné pouvoir à ROYER Mathieu, GOGIEN Florence ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie.

Mme BOURSON Marie-Charlotte a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Permanences du bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE LA GARDE DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS des 20 et 27 juin 2021 selon les horaires et les membres suivants :

Election Départementale du 20 Juin 2021

8H A 10H30 : CORDIER Laurent, ROYER Mathieu

10H30 A 13H : GOGIEN Florence, ROTHAN Benoit

13H A 15H30 : LEBOEUF Isabelle, GOGIEN Léo

15H30 A 18H : AZIERE Francis, PICHENEY Patrice

PRESIDENT : CASTEX Jean-Marie

ASSESEURS : CASTEX Patricia, AZIERE Francis

SCRUTATEURS : PICHENEY Patrice, ROTHAN Benoit

SECRETAIRE : LENOIR Aline

Election Régionale du 20 Juin 2021

8H A 10H30 : BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio

10H30 A 13H : ROGER Sylvain, VAILLOT Mathieu

13H A 15H30 : VIEIRA José, CASTEX Jean-Marie

15H30 A 18H : LACAILLE Christine, LUDOT Jean-Raymond

PRESIDENT : ROGER Sylvain

ASSESEURS : LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu

SCRUTATEURS : LACAILLE Christine, LEBOEUF Isabelle

SECRETAIRE : LENOIR Aline

Election Départementale du 27 Juin 2021
<p><u>8H A 10H30</u> : DI MALTA Magali, CORDIER Laurent <u>10H30 A 13H</u> : LEBOEUF Isabelle, CASTEX Jean-Marie <u>13H A 15H30</u> : CASTEX Jean-Marie, GOGIEN Léo <u>15H30 A 18H</u> : AZIERE Francis, PICHENEY Patrice</p> <hr/> <p>PRESIDENT : CASTEX Jean-Marie ASSESEURS : CASTEX Patricia, AZIERE Francis SCRUTATEURS : BOURSON Marie-Charlotte, PICHENEY Patrice SECRETAIRE : LENOIR Aline</p>

Election Régionale du 27 Juin 2021
<p><u>8H A 10H30</u> : ROTHAN Benoit, VAILLOT Mathieu <u>10H30 A 13H</u> : BOURSON Marie-Charlotte, LUDOT Jean-Raymond <u>13H A 15H30</u> : VIEIRA José, ROGER Sylvain <u>15H30 A 18H</u> : CARNEIRO Antonio, ROYER Mathieu</p> <hr/> <p>PRESIDENT : ROGER Sylvain ASSESEURS : LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu SCRUTATEURS : ROTHAN Benoit, LENOIR Aline SECRETAIRE : VIEIRA José</p>

Tarif pour le concours de pêche

Monsieur le Maire rappelle qu'un concours de pêche aura lieu à l'étang des Vignottes le dimanche 6 Juin 2021. Ce concours de pêche est organisé par le régisseur suppléant, Monsieur AZIERE Francis.

Monsieur le Maire informe qu'il convient de fixer le tarif d'inscription à ce concours.

Monsieur le Maire explique qu'un repas sera également proposé aux participants, il sera composé d'un sandwich, d'une pâtisserie et d'une boisson. Un tarif doit également être fixé pour ce repas.

Le Conseil Municipal précise que ce concours sera maintenu uniquement si un minimum de 10 pêcheurs s'inscrit.

Entendu cela et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- FIXE le tarif d'inscription à ce concours à 10 € par personne ;
- FIXE le tarif du repas à 10 € / personne ;
- PRECISE que ces recettes seront encaissées par le biais de la Régie « Pêche ».

Étude de devis pour la pose d'une alarme

Monsieur le Maire rappelle que des devis devaient être demandés pour l'installation d'une alarme à la caserne des pompiers et au local technique. Monsieur le Maire explique qu'il a fait appel à deux sociétés, LRT Sécurité et ATSE. L'entretien qui a eu lieu avec les deux commerciaux a permis de faire évoluer la réflexion. En effet, le système d'alarme présent à la Mairie et à la salle des fêtes est défectueux et vétuste. Il serait judicieux de procéder au remplacement de ce système également. Les commerciaux ont proposé d'installer un nouveau système d'alarme pour l'ensemble des bâtiments, tout serait piloté par la centrale positionnée à la Mairie.

Les devis sont les suivants :

- LRT Sécurité : 6 452.25 € HT
- ATSE : 9 730 € HT

Entendu cela, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- RETIENT le devis de la société LRT Sécurité.

Appel d'offres relatif à la construction de deux maisons jumelées

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction de deux maisons jumelées au niveau de la Rue des Clausets. Un appel d'offres en procédure adaptée vient d'être lancé pour retenir un maître d'œuvre. Cette consultation est parue sur Xmarché, accompagnée d'une publicité dans les journaux locaux l'Est-Eclair et Libération Champagne. La date limite de cette consultation était prévue le 7 mai à 18 heures.

Dans cette consultation, qui est une consultation type fournie par le Conseil Départemental , plusieurs architectes ont signalé des manques ou des erreurs.

Le dossier complet a donc été relu et révisé. De nombreuses causes de recours possibles ont été relevées. Il a été décidé d'annuler la consultation, ce qui a été fait le 3 mai pour en relancer une autre modifiée le jour même sans frais supplémentaires de publicité.

La consultation a donc été relancée pour 15 jours incompressibles. La nouvelle date limite est le vendredi 21 mai à 18 heures. Une nouvelle réunion du Conseil Municipal est donc prévue début juin pour étudier les offres reçues.

Travaux sur la Rue Saint Loup

Monsieur le Maire rappelle que pour les travaux de la Rue de la Basse Commune et de la Rue Saint Loup, le conseil Municipal était dans l'attente de nombreuses réponses pour établir un calendrier des travaux. Monsieur le Maire fait le point sur les différents éléments apportés :

Assainissement :

Le SDDEA devait inspecter le réseau d'assainissement en y introduisant des caméras. Cette inspection a été réalisée, il en ressort que tout le réseau doit être revu. Cette hypothèse, qui avait été évoquée, repousse les travaux à début 2022, le temps de lancer l'appel d'offre.

Pour le financement, le COPE de la Haute-Seine a accepté de financer la totalité des travaux.

Eau potable :

En ce qui concerne le réseau d'eau potable, des travaux doivent également être réalisés sur ces deux rues. Depuis le 01/01/2020, c'est Troyes Champagne Métropole qui a la compétence « eau potable ». Lors du Conseil Communautaire du 8 avril ayant principalement pour objet la présentation du budget de TCM, Rouilly-Saint-Loup a été cité à plusieurs reprises dans la présentation du budget annexe relatif à la gestion du service eau potable.

En investissement, un crédit de dépenses de 120 000 € est affecté aux travaux d'extension et de renouvellement d'eau potable sur la commune de Rouilly-Saint-Loup.

Eaux pluviales :

Pour les eaux pluviales, c'est également Troyes Champagne Métropole qui a la compétence.

Enfouissement des réseaux :

Le SDEA travaille sur les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, la Mairie est dans l'attente d'un retour de sa part. Le reste à charge évalué dans un premier temps était de 102 000 €.

Rendez-vous avec Monsieur Yan Gruet et Anthony Viardot

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré, accompagné de Monsieur ROGER Sylvain, Monsieur GRUET Yan, directeur du Service Local d'Aménagement de Troyes et Monsieur VIARDOT Anthony, maître d'œuvre pour la Commune.

Le projet prévu le long de la Rue Saint loup et de la Rue de la Basse Commune, qui à l'origine devait faire cohabiter vélos et piétons, ne va pas pouvoir être réalisé en l'état. Il va falloir l'abandonner. Les vélos imposent trop de contraintes et notamment une largeur de trottoir qu'il n'est pas possible d'avoir en continu. Cela n'empêchera pas ceux qui le désireront d'emprunter ce trottoir en vélo. Ce trottoir est prévu en gravillonnage calcaire de couleur blanche sur une base de bitume qui sert de colle.

Il a également été demandé lors de cette réunion, que soit revue la courbe du virage entre la rue des Grèves et la rue Saint Loup, au pont qui mène rue des Plantes. L'angle inciterait à ralentir l'allure. Le carrefour serait aménagé avec une voie pour tourner à gauche (en venant de la mairie) vers la rue des Plantes. Un cédez le passage à la sortie du pont en venant de la rue des Plantes peut également être envisagé.

Monsieur GRUET Yan propose la réalisation des travaux pour 2023. Le Département prend en charge les poutres à 100%, les bordures à 25 %, et les enrobés à 100 % également.

D'autres subventions pourront être demandées au Département ou à Troyes Champagne Métropole.

Monsieur le Maire présente un devis qui devra encore être affiné.

Devis pour le remplacement de bornes à incendie

Monsieur le Maire informe qu'il a été alerté que 2 bornes à incendie ne fonctionnaient pas : celle située à l'angle de la rue des Ormées et de la Marnée et celle devant l'Esat, route de Baires. La SAUR a adressé un devis pour le remplacement de ces deux bornes. Pour la fourniture de la borne, la pose, le devis s'élève à 1956 € HT par borne.

Le Conseil Municipal est favorable au remplacement de ces deux bornes.

Informations diverses

Conseil Communautaire du 8 Avril 2021 :

Le Conseil Communautaire du 8 Avril était en grande partie consacré aux budgets de TCM, il a fallu voter les budgets annexes soit au total 26 votes à l'issue du premier point à l'ordre du jour.

Le budget global s'élève à 105 202 818 € soit une hausse de 3 millions par rapport à 2020. Le poste des subventions cumule plus de 31 millions de dépenses prévisionnelles annuelles. Il est en baisse de 196 000 €.

Point sur le SIVOS :

Madame BOURSON Marie-Charlotte, Conseillère Municipale, fait le point sur la dernière réunion du SIVOS, consacrée au budget. Elle explique que pour équilibrer correctement le budget, une augmentation des participations des communes a dû être décidée. Le budget total s'élève à 448 959 € en fonctionnement et à 112 325 € en investissement.

Vélovoie :

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu un courrier d'un habitant se plaignant des nuisances occasionnées par les usagers cyclistes de la vélovoie. Il déplore notamment les insultes répétées qu'il subit lorsqu'il veut sortir de sa propriété.

Monsieur le Maire explique que suite à une réunion en présence de Monsieur GRUET Yan et de Madame BALLENGER Catherine, il a été décidé de requalifier les abords de la passerelle en « zone de rencontre » qui permettrait de prévenir les cyclistes qu'ils ne sont pas seuls à emprunter cette route.

Des travaux d'élagage vont également être entrepris au printemps 2022 par le Département pour supprimer le bosquet et créer 20 places de stationnement.

Terrains du lotissement :

Monsieur le Maire fait le point sur les terrains encore en vente au niveau de la Rue des Clausets. Le terrain de 669 m² a été retenu et un compromis va être signé dans les jours à venir. Le terrain de 700 m² est toujours retenu et en attente de procéder à la vente.

Marché :

Monsieur le Maire explique que des panneaux ont été posés aux entrées du village afin d'annoncer le marché du jeudi soir. Une banderole va prochainement être installée à Menois.

Une subvention de 2 441 € a été accordée par les services de l'Etat pour le financement de ces installations et de la pose d'un coffret électrique.

Monsieur le Maire annonce qu'un règlement a également été rédigé pour ce marché. Il n'autorise qu'un seul commerçant par activité.

Madame LEBOEUF Isabelle, Conseillère Municipale propose également l'idée d'ouvrir la salle des fêtes une fois ou deux dans l'année pour permettre aux artisans locaux de se présenter. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

Terrain de la Rue des 4 Vents :

Monsieur le Maire rappelle qu'un terrain est en état d'abandon sur la Rue des 4 Vents. Une procédure de reconnaissance d'état d'abandon manifeste est en cours pour ce terrain.

Porte du local des pompiers :

Monsieur le Maire rappelle que la porte du local des pompiers doit être changée. Le conseil Municipal retient le devis présenté par Monsieur CARNEIRO Antonio, Conseiller Municipal, qui s'élève à 757.28 € HT.

Séance levée à 22H22.